

Bachelier en enseignement section 1

| | | |
|---|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | | |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | | |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| U2206 Analyser et comparer les langues comme outils de communication | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PEUN2B26EAL | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/ EUB2260 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 45 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (nicolair@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (detry@helha.be) Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Zelda VEUGELEN (veugelenz@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à faire prendre conscience aux étudiants de la diversité linguistique et des connexions qui existent entre les langues. Elle permettra à l'étudiant de développer l'intérêt pour sa propre langue, pour d'autres langues et d'autres cultures.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage,

- comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage, et ce dans une perspective d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Eveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|--------------|--|------------|
| PEUN2B26EALA | Analyser et comparer les langues comme outils de communication | 15 h / 1 C |
| PEUN2B26EALB | Analyser et comparer les langues comme outils de communication | 30 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|--|----|
| PEUN2B26EALA | Analyser et comparer les langues comme outils de communication | 10 |
| PEUN2B26EALB | Analyser et comparer les langues comme outils de communication | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Analyser et comparer les langues comme outils de communication | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 12_PEUN2B26EALA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CEUB2261 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours visera à créer des liens entre la musique et l'éveil aux langues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Eveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

Le tout avec une attention explicite aux différentes langues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Développement méthodologique autour de séquences vocales, rythmiques, instrumentales
 - Découverte et appropriation du codage visuel et écrit (soundpainting, partitions codées, musicogrammes, etc.).
 - Apprentissage de comptines en langues étrangères.
- [cela impliquera naturellement les variations autour des paramètres du son, déjà travaillés en UE didactique B1. Néanmoins, il s'agira d'un point abordé régulièrement, car il est à la base d'énormément de points du programme de M1 à P2]

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de guide. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme
Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
Recueil de partitions
Références citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle et primaire.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée - examen oral : l'examen permettra de vérifier les savoirs et de présenter une activité de savoir-faire analysée (Pratique réflexive).

L'étudiant doit acquérir chacune des compétences de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

Des consignes précises seront données et expliquées à l'étudiant.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exo | 100 | Exo | 100 |
| Exo = Examen oral | | | | | | |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Analyser et comparer les langues comme outils de communication | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 12_PEUN2B26EALB | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CEUB2262 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nathalie DETRY (detryn@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller les étudiants afin de construire des activités d'apprentissage en langue français et dans des activités interdisciplinaires (notamment en musique et éveil aux langues), en la comparant à d'autres langues. Les apprentissages de conscience phonologique seront mis en avant dans des cours théoriques et pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Eveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

Le tout avec une attention explicite aux différentes langues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Recherche et présentation d'activités en langue orale : conscience phonologique, discrimination auditive, comptines...
- Recherche et présentation d'activités en langue écrite : phonogrammes, idéogrammes, pictogrammes, écriture verticale de gauche à droite, alphabétique...
- Travail sur les inférences logiques, linguistiques et pragmatiques à travers des activités adaptées de la m1 à la p2.
- Comparaison entre les différentes langues (à l'oral et à l'écrit)

Démarches d'apprentissage

Des liens seront faits entre théorique et pratique ; entre les différentes disciplines.

Pour les heures en autonomie, l'étudiant sera amené à :

- se rendre en bibliothèque,
- effectuer des recherches et des lectures,
- réaliser des travaux individuels ou de groupe
- tester une activité dans une classe maternelle,
- assister à un spectacle,
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera accompagné dans ses questionnements.

Des moments de question/réponse sont prévus.

Sources et références

Voir les ouvrages du centre de documentation en lien avec la didactique du français et l'éveil aux langues.

Voir bibliographie dans les documents de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours et documents complémentaires déposés sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée - examen oral : l'examen permettra de vérifier les savoirs et de présenter une activité de savoir-faire analysée (Pratique réflexive).

L'étudiant doit acquérir chacune des compétences de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

Des consignes précises seront données et expliquées à l'étudiant.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exo | 100 | Exo | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).